



RCS : CAEN

Code greffe : 1402

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CAEN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1955 B 00083

Numéro SIREN : 553 820 838

Nom ou dénomination : SAMFI - INVEST

Ce dépôt a été enregistré le 10/08/2016 sous le numéro de dépôt 4596

SAMFI-INVEST
Société par actions simplifiée
Au capital de 57.800.000 euros
Siège social : Rue du Poirier
14 650 – CARPIQUET
RCS CAEN 553 820 838

EXTRAIT DE PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2016

L'an deux mille seize,
Le trente juin,
A vingt heures,

Les associés de la Société **SAMFI-INVEST**, Société par actions simplifiée au capital de 57.800.000 euros, dont le siège social est situé à CARPIQUET (14650) – Rue du Poirier, immatriculée sous le numéro 553 820 838 RCS CAEN (ci-après dénommée « la Société »), se sont réunis en assemblée générale ordinaire, au siège social, sur convocation du Président.

Il a été établi une feuille de présence, qui a été émargée par chaque participant de l'assemblée en entrant en séance, tant en son nom personnel que comme mandataire.

[...]

HUITIEME RESOLUTION

L'assemblée générale prend acte de la démission de Monsieur **Alain LORGERON**, 16 rue Alfred Nobel, Porte d'Espagne – 14123 IFS, de son mandat de Co-Commissaire aux comptes titulaire de la Société à l'issue de la présente assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

L'assemblée générale décide de nommer la société **CABINET KRIBS**, 2 Rue Jane Addams, Parc Athéna – 14280 SAINT CONTEST, alors Co-Commissaire aux comptes suppléant, en qualité de Co-Commissaire aux comptes titulaire en remplacement de Monsieur Alain LORGERON, Co-Commissaire aux comptes titulaire démissionnaire, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

NEUVIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide de nommer Monsieur **Alain LORGERON**, 16 rue Alfred Nobel, Porte d'Espagne – 14123 IFS, en qualité de Co-Commissaire aux comptes suppléant de la Société pour la durée restant à courir du mandat du Co-Commissaire aux comptes titulaire, soit à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DIXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale prenant acte de l'arrivée à expiration des mandats de la société **IN EXTENSO SECAG**, Co-Commissaire aux comptes titulaire, et de **Monsieur Frank LAMOTTE**, Co-Commissaire aux comptes suppléant de la société **IN EXTENSO SECAG**, décide de les renouveler pour une nouvelle période de six (6) exercices, soit pour une durée venant à expiration à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice à clore en 2021.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

ONZIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur de l'original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée pour accomplir toutes formalités qui seront nécessaires.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CLOTURE

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de séance et les associés présents.

Pour copie certifiée conforme
Monsieur Alain SAMSON
Président de la Société

